

COMPTE RENDU du CTL du 15/02/2018

En ouverture de séance nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Le directeur nous a répondu qu'il ne pouvait influencer sur les sujets nationaux comme CAP 22. Mais il a bien reconnu que nous rentrions dans une phase de restructuration importante, même si le gouvernement veut renouer les fils de la confiance entre les agents et les contribuables.

La CGT Finances Publiques est à nouveau intervenue sur l'ensemble des dysfonctionnements informatiques en précisant que l'administration « mettait la charrue avant les bœufs ». On veut aller vers une e-administration mais sans y mettre les moyens ! M Gauthier a convenu que nous posions bien le débat : la vitesse dans le changement et que nous devrions donc être présents pour accompagner. « Il faudra réfléchir sur le maillage territorial, car il ne sera pas possible de le laisser perdurer dans certaines vallées. Il y a des dysfonctionnements informatiques mais la DG s'applique à les régler et la suppression de la TH va réduire l'accueil !

Nous avons également eu un échange sur le contrôle fiscal suite aux dernières publications de la centrale. M Gauthier invite les agents de la sphère fiscale à regarder les interventions du DG devant les députés pour voir son attachement au contrôle.

Il n'a pas souhaité évoquer plus avant les modifications des indicateurs, nous renvoyant aux réunions métiers et à la note locale en cours de rédaction.

Les vérificateurs ont l'impression d'avoir fait l'objet d'un marché de dupe, avec pour résultat toujours plus de charge de travail.

Plus d'affaires à rendre mais moins lourdes ! Moins d'agents, alors on décide que les affaires « moins lourdes » compteront pour une demi. Et voilà, le tour est joué !

Avec l'expérimentation du bilan de compétence dans certaines directions, les vérificateurs sont bien dans l'œil du cyclone.



Le premier point de l'ordre du jour était une présentation de l'Adaptation des Structures du Réseau 2019. La CGT a rappelé en préambule qu'elle était contre toutes les restructurations. Le directeur a répondu que l'année dernière il nous avait entendu mais qu'il fallait préparer les évolutions à venir.

Pour les SIP et SIE de Nice Centre/Collines, SIE Nice Paillon/Extérieur ainsi que les SPF, la direction nous a précisé que les fusions avaient déjà été actées juridiquement. Il ne s'agissait qu'une question de calendrier, ce qui a forcément fait l'objet d'interrogations.

Pour les SPF du département, la direction attend avec impatience le basculement informatique total de FIDJI sur serveur national. La seule donnée connue pour le moment est qu'il aura lieu au deuxième semestre 2018 mais sans précision de date.

Pour Centre/Collines, comme il s'agit de postes comptables ce sera le 1^{er} janvier 2019, si cela n'a pas été confirmé en CTL, cela a été écrit dès le lendemain sur Ulysse 06.

Pour Nice Paillon/Extérieur, il ne reste que la fusion des SIE. La direction n'ayant pas obtenu d'argent pour refaire l'accueil de Nice Cadéï, qui dans sa configuration actuelle ne peut accueillir des contribuables en plus. Il est prévu que le SIE de Nice Paillon rejoigne le site de Nice Cadéï à la date du 1^{er} janvier 2019.

Pour les nouveautés comme la fusion des deux CDIF de Nice, l'argumentaire du directeur est qu'il faut se mettre en conformité vers une taille critique de service et une gestion unique dans la mesure où il y a deux accueils qui font la même chose l'un à côté de l'autre. La CGT a fait valoir que même s'il s'agissait de deux services qui traitaient les mêmes missions leurs tâches n'étaient pas du tout les mêmes dans la mesure où le CDIF Nice 1 s'occupait de la 5^{ème} ville de France, de la moitié des locaux professionnels du département et recevait environ 6 000 personnes par an alors que le CDIF Nice 2 s'occupait de presque une centaine de communes réparties principalement en zone semi ou montagneuse et recevait environ 2 000 personnes par an.

Le directeur a entendu, mais il veut un accueil unique et a bien précisé que les fusions avaient pour but de faire face aux vagues de suppression d'emplois que nous allions avoir. Pour le moment, la direction réfléchit à la date la plus appropriée pour la fusion de ces deux services en 2019.

Pour la trésorerie de St-Laurent du Var, nous sommes dans les locaux de la commune et celle-ci veut les récupérer. Le bail sera dénoncé en janvier 2019 pour un déménagement à l'été 2019 vers le CFP de Cagnes/Mer. Le service n'est pas supprimé.

Il en est de même pour la trésorerie de Bar/Loup, c'est un transfert vers Valbonne. Le directeur a précisé qu'il faudrait avoir à nouveau une réflexion sur la trésorerie de Vence.

Pour Mougins, il nous a été précisé que ce n'était plus possible au niveau gestion car la trésorerie gérait des communes réparties dans plusieurs intercommunalités. La direction parle de rationalisation des compétences pour avoir l'ensemble des services sur un même lieu.

Pour ces deux trésoreries, l'ASR aurait lieu au 1^{er} janvier 2019 ou après les comptes de gestion.

Le DG donnera son aval ou pas en avril 2018, nous entrerons alors dans la phase dite de concertation.



Le deuxième point de l'ordre du jour portait sur les travaux immobiliers.

- Site Nice Cadéï

Les travaux de rénovation de la façade du bâtiment d'un coût de 4 000 000 € vont enfin démarrer en 2018, entre juin et septembre. Il va falloir deux ans pour faire la totalité du bâtiment. La discussion en cours aujourd'hui porte sur la largeur des échafaudages car il

faudra calfeutrer les fenêtres ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de lumière extérieure sur des zones déterminées pendant un certain temps. L'entreprise doit purger, puis rainurer le béton, ensuite passer un courant électrique faible pour éviter la corrosion et enfin recouvrir et peindre.

- Site Nice Ackermann

Les travaux sont en cours et devraient finir fin avril pour un déménagement courant mai. Il n'y aura pas de mobilier neuf, des parkings seront disponibles au CFP de Thiers.



- Site Nice Guglia

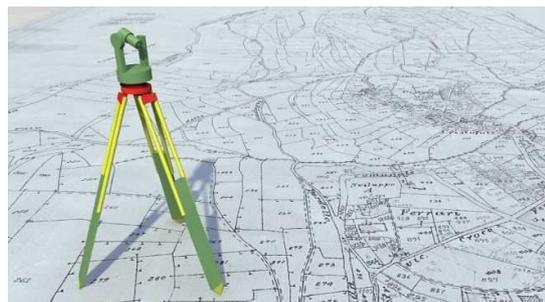
Le financement a été accepté par la centrale. Les travaux devraient commencer en juin/juillet. Le directeur poussant pour une installation en septembre vu le prix du loyer. Le bail n'est pas encore résilié.

Pour la forme, nous devons nous prononcer sur les indicateurs du Tableau de Bord de Veille Sociale.

Nous avons dénoncé la baisse du nombre d'indicateurs, réduits à 10, qui ne nous permettront plus d'avoir une photographie très fine de la situation des agents dans le département.

En conséquence, nous avons refusé de participer au choix des 4 indicateurs pouvant faire l'objet d'un choix par le département et seule la CGT a voté contre cette proposition. Solidaires s'est abstenue, FO et la CDFT ont voté pour.

Puis la direction nous a présenté l'expérimentation en cours au niveau des CDIF du département sur l'utilisation des orthophotos.



La CGT avec l'aide des collègues des CDIF a fait remonter un certain nombre de données chiffrées pour démontrer que l'expérimentation qui coûtait la bagatelle de 200 000€ avait encore beaucoup d'approximation. De plus, dans le contexte actuel de nouvelle orientation du métier de géomètre par M Parent, nous avons fait part de nos plus vives inquiétudes quant au devenir de leurs missions topographiques.

Le directeur nous a répondu que nous étions très en amont et que le logiciel en tant qu'intelligence artificielle allait apprendre !

En conclusion, demain le numérique travaillera à notre place.

La CGT se bat au côté des géomètres pour la préservation de leurs missions et la qualité des plans. Si ceux-ci se dégradent, ce sont les particuliers qui devront payer des géomètres experts lors des transactions immobilières !

Questions diverses :

La direction nous a informé des recrutements de 7 services civiques, ainsi que 4 contractuels handicapés et du fait que nous aurions 24 étudiants pour la campagne ! Toutes les possibilités sont utilisées pour essayer de palier aux suppressions d'emplois.

Nous avons remis les pétitions intersyndicales pour l'accueil de CADEI.

Le directeur nous a indiqué que le responsable de l'accueil lui a remis un rapport complet, il va être analysé avant de nous en parler.

Nous sommes revenus sur notre demande du bilan des PCRPs, celui-ci sera fait lors du CTL du 15 mai, avec des éléments concrets !

Nous avons fait part de la demande des collègues du PCRPs NICE 1 d'avoir un intérimaire à partir du 1^{er} mars, date de départ de leur cheffe : réponse positive.

Nous avons évoqué la disparition de l'indicateur pour le contrôle des Dossiers à Fort Enjeu. Le directeur a bien pris note que la DG ne lui demanderait plus mais lui continuera à l'exiger des services. Dans ce département, il prétend que ce seraient les dossiers sensibles qui peuvent rapporter et on ne manquerait pas de lui reprocher de laisser tomber ces contrôles ! Étonnant au regard de la richesse patrimoniale de notre département et des rehaussements effectués et payés sur cette matière !!

Donc le 15 mai, sera un rendez-vous important pour ces services.

Nous sommes intervenus sur les travaux sur le site d'ANTIBES. Deux ouvriers pour un chantier de 2 mois : peut-être qu'en mettant plus de personnel, la gêne aurait été réduite ? Nous demandons qu'à l'expérience de cette aberration, ce type d'initiative ne soit pas renouvelé.

A l'issue de ce CTL, nous ne pouvons que constater que tous les services connaissent des difficultés, qu'énormément d'agents sont en souffrance et que les suppressions d'emplois et les restructurations annoncées ne feront qu'aggraver l'existant !

ALORS POUR EVITER LE PIRE TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS

Les élu(e)s CGT Finances Publiques 06
Odile Girard-Pagola – Jean Vannier
Céline Lunel - Pascale Rio-Haucolas

